
Villes et climat : quelles articulations possibles entre recherche, action et participation ?

Alice Rouyer

Lisst-Cieue, CNRS et université Toulouse Jean Jaurès

Fidèle à la philosophie éditoriale d'ADIRAE, les diverses contributions de ce dossier « Villes et climat », en s'ouvrant sur la thématique de la « qualité environnementale » et des « risques », nous invite à interroger plus largement le sens et les modalités d'interactions entre experts scientifiques « acteurs » et habitants, dans la constitution des savoirs et la construction des politiques publiques relatives à l'environnement urbain.

Sans doute une lecture transversale de ces contributions, nous permet-elle de différencier d'une part les raisons pour lesquelles il devient important, pour la recherche scientifique, de faire valoir des arènes de débat, d'échange et de coopération avec les pouvoirs publics et les collectivités territoriales et d'autre part, la manière avec laquelle se constitue le lien, voire le dialogue des chercheurs avec « l'expert profane », l'utilisateur, l'habitant.

La médiation des savoirs scientifiques dans l'accompagnement des politiques territoriales d'adaptation au changement climatique.

Les contributions de Julia Hidalgo et Sinda Haouès-Jouve à propos du projet MAPUCE ou encore de Philippe Dandin concernant le projet VIADUC posent la question des conditions de construction des savoirs scientifiques à propos du climat et de leur traduction en un corpus de données susceptibles d'être mobilisées par les collectivités territoriales. En arrière plan de ces programmes, sans doute est-il nécessaire de rappeler deux éléments

de contexte qui ne sont sans incidences sur la manière avec laquelle s'établissent les relations entre collectivités territoriales et monde scientifique. Le premier relève de la territorialisation des politiques afférentes au climat. Depuis le plan Climat 2004, les collectivités territoriales sont reconnues comme actrices à part entière des actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation climatique. Cette « descente en échelle », (Bertrand et Richard, 2014) s'est traduite par le progressif encadrement législatif d'une politique territoriale du climat, à l'échelle des régions et des collectivités locales (mise en œuvre des SRCAE et des PCT, PCET, PCEAT..). Elle s'accompagne de deux processus conjoints : d'une part le déport, à l'échelle locale d'objectifs quantifiés de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES), ce qui a induit la mise en œuvre d'une batterie de procédures d'évaluation quantitative des situations locales, d'autre part, de la part des collectivités, la recherche de ressources, d'informations, d'avis d'experts, mais aussi de solutions opérationnelles susceptibles d'être traduites dans le cadre de l'activité ordinaire des services.

Philippe Dandin rapporte à la fois le caractère stratégique, du point de vue gouvernemental de la production par Météo-France de scénarios climatiques régionalisés et l'importance de penser les outils de mise à disposition de ces savoirs auprès de publics non initiés. Sa présentation montre, de manière sensible et convaincante, la difficulté à établir une passerelle entre des mondes, les cercles « scientifiques » d'une part, conscients de manipuler des objets complexes, en perpétuelle redéfinition

Pour citer cet article : Rouyer A., « Villes et climat : quelles articulations possibles entre recherche, action et participation ? », in *Les Cahiers des Ateliers de dialogue Recherche-Action-Expertise, Adirea*, 2016, n° 6, Haouès-Jouve S. et Hidalgo J. (dir.), « Villes et climat : au carrefour de la recherche, de l'action et de la participation », p. 59-64.

et la communauté des « utilisateurs » de données, soucieux de disposer de savoirs établis pour, dans leur domaine d'activité, redéfinir des stratégies.

La présentation du projet VIADUC relate la tentative des chercheurs de Météo-France de mieux comprendre cet univers des « utilisateurs » afin de concevoir des outils de médiations plus opérationnels. Il s'agit dans un premier temps de faire appel à un « designer de service » qui adaptera la technique de mise à disposition au « comportement » de l'utilisateur, à ses « routines ». Or, le travail engagé avec les parcs naturels régionaux fait apparaître, en réalité, un système complexe et en perpétuelle évolution, constitué d'acteurs dotés de savoirs, d'expériences, d'horizons d'attente divergents : des filières, des administrations aux relations parfois cloisonnées, des « obstacles d'ordre politique, budgétaire et organisationnel », etc.

Cette question de la construction de savoirs intermédiaires et de l'incorporation de ces savoirs dans les pratiques d'organisations est au cœur du projet MAPUCE. Si les collectivités locales apparaissent comme les destinataires finaux d'outils visant une meilleure intégration des problématiques climatiques dans les outils de l'urbanisme, le programme se propose de collecter de façon partenariale les ressources de données nécessaires à la réalisation d'un modèle de climat urbain à résolution fine qui puissent se parfaire progressivement grâce à la confrontation des observations dans un panel de cinquante villes. La finalité du projet est de coupler des modèles associant données relatives au climat et à la caractérisation fine des contextes urbains avec des modèles de comportements énergétiques dans l'habitat et le bâti tertiaire (LAVUE), afin de parvenir à la construction d'un outil de simulation climatique et énergétique mobilisable dans toute ville. L'implication de la FNAU dans le programme repose à la fois sur sa capacité historique à constituer des bases documentaires complexes sur ses terrains d'étude et la reconnaissance de l'expertise des agences en matière de diagnostic territorial, d'accompagnement des collectivités territoriale dans la définition et la réalisation de documents de planification. Les objectifs de simulation climat urbain et énergie s'accompagnent de l'analyse de « bonnes pratiques » portées par certaines collectivités locales ainsi que de la participation, au titre d'experts, à des groupes de travail anticipant, quand c'est possible, la réalisation de documents de planification (à Toulouse, La Rochelle et Aix en Provence). Les premiers résultats du programme mettent en exergue les obstacles à la réalisation de certaines de ses ambitions, en raison de la grande hétérogénéité des données constituées ainsi que du manque de généralité des diagnostics énergétiques et climatiques. Il est difficile de rendre opérationnel un outil de simulation qui puisse s'ériger en « boîte noire » de l'évaluation de la pertinence « climatique » d'une politique d'urbanisme. Néanmoins, dès à présent la transmission des savoirs

et la vulgarisation de connaissances sont rendues possibles par des médiums accessibles, tels que des cartes d'exposition aux hautes températures.

La volonté de mettre à disposition des savoirs scientifiques propres à favoriser l'ajustement des pratiques et politiques en faveur de l'adaptation climatique constitue donc un dénominateur commun des deux programmes. Néanmoins la rencontre avec le monde de l'action n'est pas sans poser quelques problèmes : tandis que Philippe Dandin expose la difficulté à prendre acte de la diversité et de l'hétérogénéité de la perception des enjeux climatiques, les chercheurs du programme MAPUCE déplorent que les collectivités locales ne soient pas assez « impliquées ». La jolie formule de Philippe Dandin pour qualifier cette attitude : « le Climat doit être ici, maintenant et pour mon projet » invite cependant à prendre en considération, de manière attentive et compréhensive les attendus des acteurs enrôlés, mais aussi des mondes sociaux de ceux-là même dont on souhaiterait l'intéressement, afin qu'ils changent de routines et comportements. Cette prise en compte de la complexité des systèmes sociaux en jeu dans la construction d'un projet d'urbanisme est à ce stade encore discrète dans l'exposition actuelle du projet MAPUCE. Une vision procédurale de l'urbanisme, centrée sur le cadrage des instruments, tend à laisser dans l'ombre les arènes sociales qui président à la négociation de la fabrique urbaine : la diversité des secteurs d'interventions et les champs de compétences en jeu, le poids des démarches sectorielles, la segmentation des services et, plus généralement, les interactions d'acteurs. La diversité des attendus, en lien avec des arts de faire et des mondes pratiques hétérogènes constitue un défi (Chalas et Soubeyran, 2009). En outre, comme l'a très bien perçu Philippe Dandin, la dimension climatique n'est qu'un enjeu parmi d'autres, dans le monde vécu de beaucoup d'acteurs, même lorsqu'elle contribue à redéfinir les problèmes publics qui les concernent quotidiennement (Bertrand et Richard, 2014).

Les collectivités locales à l'épreuve de l'incertitude

Face aux interrogations des chercheurs, les contributions des « acteurs » nous permettent en retour de mieux cerner la manière avec laquelle, au sein de collectivités territoriales, s'appréhende la question climatique et s'élabore une politique du climat. Les contributions de Demba Niang et de Clément Cohen nous invitent à mieux cerner comment ces questions viennent bousculer la fabrique urbaine et les pratiques aménagistes, obligeant à sortir de la trajectoire confortable du « bateau de croisière » (Berdoulay et Soubeyran, 2012). Le climat d'incertitude suscite la quête de ressources nouvelles, invite à tisser de nouveaux liens partenariaux, à développer de l'ingénierie participative et la concertation, mais aussi, il invite simplement à dépasser - non sans mal- les

clivages institutionnels ordinaires au sein des administrations, et les approches strictement planificatrices (Ascher, 2000 ; Chalas et Soubeyran, 2009).

La contribution de Demba Niang, directeur de l'Agence de développement Communal de Saint-Louis, au Sénégal, nous offre une utile mise au point quant au contexte politico-institutionnel international et national qui a conduit à favoriser la mise en œuvre, depuis plusieurs décennies, d'une gestion locale et participative du développement urbain. La décentralisation, même imparfaite, s'est accompagnée de la nécessité d'une mobilisation des énergies locales. Ces arts de faire supposent de mettre à contribution un consortium de partenaires : État sénégalais, acteurs de la coopération décentralisée (notamment la ville de Lille) ou bailleurs de fonds internationaux, universités locales et étrangères. Face au manque chronique de moyens, cette sollicitation tout azimut de ressources est une nécessité.

Le défi du changement climatique s'exprime tout particulièrement, dans le contexte local, par le recul du trait de côte en raison de l'élévation du niveau de la mer. Ce dernier occasionne dès à présent des inondations et la destruction de zones urbanisées. Les stratégies de sensibilisation et d'adaptation s'imposent comme un nouveau paradigme de la mobilisation et de la coopération, au sein même du tissu partenarial existant. Néanmoins, cet « unisson » cache les écueils d'un défaut de coordination entre initiatives, à commencer par une « fragmentation » de l'action publique. La nécessité d'une gestion durable du territoire suppose la mise en œuvre d'une stratégie de développement de long terme, qui ne peut se contenter désormais d'une simple approche par projets. Par ailleurs, Demba Niang reprend à son compte les conclusions d'un forum international animé par l'université Gaston Berger de Saint-Louis dès 2010 et qui mettait en évidence les limites des compétences des autorités locales dans la gestion de l'occupation du sol. C'est désormais à l'Agence de développement communal qu'il incombe de définir les linéaments d'une stratégie globale et intégrée de développement durable prenant en compte les conséquences du changement climatique. Ceci suppose des actions de sensibilisation des populations, des élus et agents municipaux, un panel d'actions en faveur de la transition énergétique, de la végétalisation, mais aussi, la construction de digues et de stations de pompage, le déplacement de populations et la construction de logement en « zones habitables », afin de répondre au défi des inondations.

À Toulouse, la mobilisation en faveur du changement climatique a conduit à une redéfinition progressive de la stratégie de développement urbain durable. Elle a cependant accompagné un changement institutionnel important, en raison de la création de la communauté urbaine de Toulouse, puis de Toulouse-Métropole. Ce nouveau territoire de 37 communes de l'agglomération offre l'opportunité de concevoir l'évolution urbaine à une

autre échelle, mais aussi, il mettait au défi l'ensemble des élus et techniciens - qu'ils soient municipaux ou communaux - de travailler ensemble dans le cadre d'un projet commun. Le Plan climat énergie territorial, procédure devenue obligatoire dans l'intervalle, était l'opportunité de constituer un espace de dialogue et d'échanges, mais aussi de sensibilisation. Clément Cohen, en charge du Plan climat pour Toulouse-métropole, nous présente le dispositif mis en œuvre. Plusieurs ateliers ont été organisés, ouverts aux habitants, mais auxquels ont surtout participé des « initiés » (élus, techniciens, associations). Néanmoins, dans une phase stratégique de la construction d'une visée métropolitaine, ces arènes ont permis aux chargés de missions et techniciens de différents services, mais aussi aux élus, de mieux se connaître : « on a pris l'habitude de mieux travailler ensemble ». Par ailleurs le « comité partenarial » qui a accompagné la démarche rassemblait la région, l'ADEME, les services de l'État permettant de jeter les bases d'actions conjointes. Enfin, le PCET a permis également de conforter les liens avec le secteur associatif, mais aussi avec le monde de la recherche. Enfin, le Club 21, qui réunit un ensemble d'entreprises importantes du tissu économique toulousain est également sollicité. À l'heure où se prépare un nouveau Plan climat air énergie, la contribution de Clément Cohen fait apparaître en filigrane les réticences des élus, les aléas politiques des élections, les freins budgétaires, les changements de priorités des nouvelles équipes. Les collectivités locales apparaissent bien, depuis ce prisme comme des organisations complexes en perpétuel mouvement.

En réalité les arènes instituées par VIADUC et MAPUCE font entrer les chercheurs de plain-pied dans un monde social tout aussi incertain, nous le voyons, que celui du climat. La frustration qui s'exprime en filigrane de leur présentation nous rappelle un des articles fondateurs de la sociologie de la traduction, mettant en scène des chercheurs en prise avec un système multi-acteurs local... à « domestiquer » à propos de la culture des coquilles Saint-Jacques dans la baie de St-Brieuc (Callon, 1986). Dans la conduite de leurs activités et sans en être toujours conscients, les scientifiques sont aussi des acteurs sociaux qui véhiculent, à ce titre, des conceptions normatives qui s'expriment jusque dans les appareils méthodologiques qu'ils mettent en œuvre et qui, pour parvenir à réaliser leurs protocoles, ont besoin de « convaincre » de tisser des alliances (Latour, 2001), de la même manière que leurs partenaires ont besoin de « scientifiques » pour ajuster, légitimer et conforter leurs positions. Comme le dit Michel Callon « Ils travaillent en permanence sur la société et sur la nature définissant et associant des entités, montant des alliances changeantes, pour parvenir à des configurations qui ne s'avèrent stables que par endroits et pour une durée déterminée. » (Callon, 1986, p. 203).

« Science participative », science impliquée ?

La coopération partenariale était au centre des projets VIADUC et MAPUCE, comme des contributions de Demba Niang et Clément Cohen. Ces présentations mettent en exergue les embûches, tant de la médiation scientifique que des processus de concertation multi-acteurs. Elles traduisent aussi les « écarts » et incompréhensions, entre monde scientifique et monde des collectivités. Le projet CITI-SENSE se focalise sur le caractère aussi captivant qu'ardu des « sciences participatives » qui sollicitent, au delà de la médiation des élus et techniciens, l'engagement actif des usagers et habitants.

La contribution de Juan Angel Acero, à propos de CITI-SENSE, vise à confronter la mesure de la qualité environnementale et la perception que peut en avoir l'habitant. Elle affirme l'ambition de produire des savoirs avec la contribution de profanes dans le cadre d'un protocole complexe et interdisciplinaire. Le dispositif de recherche CITI-SENSE associe, grâce à une application sous Android, un ensemble de mesures prises dans l'espace public par une cinquantaine de personnes participantes à un questionnaire sur leur perception sensible. Dans cette expérience, la dimension technique complexe du protocole est particulièrement soulignée et constitue une des valeurs ajoutées du projet. La contribution a fait le choix d'écarter la présentation des résultats et l'évaluation des attendus scientifiques initiaux des recherches, à la croisée des données physiques et sociales, pour se centrer plutôt sur le protocole lui-même et les modalités d'interactions avec les participants.

Le projet CITI-SENSE fait état d'un paradoxe qui se traduit par l'expression là encore d'un malaise. Le projet se donne en effet pour objectif de développer « un observatoire citoyen » aux vertus pédagogiques (sensibilisation et renforcement des compétences du citoyen) et démocratiques (amélioration de la participation des usagers à la prise de décision et analyse de cet impact dans la prise de décision). Néanmoins, ce volet politique ambitieux est celui qui est le plus durement mis à l'épreuve. La participation citoyenne suppose l'acceptation préalable par les collectivités territoriales de son principe. Or les chercheurs ont constaté les réticences de la municipalité de Vitoria-Gasteiz et des autres autorités compétentes face à ces initiatives, craignant que l'expérimentation n'occasionne « une frustration des citoyens, » « si leurs points de vues n'étaient pas pris en compte ou si les mesures décidées ne correspondaient pas à leurs attentes. ». On comprend mieux dès lors la faible implication « des associations citoyennes » dans le processus et la nécessité pour les chercheurs de faire appel à leurs propres réseaux sociaux pour accéder au nombre requis de participants. Comme le confirme Clément Cohen, il est courant que les élus craignent la participation directe.

La force de la qualification sociale de l'environnement questionne l'ambition inhérente au projet de rendre

sensibles, tangibles et mesurables les caractéristiques (acoustiques, climatiques, liées à la pollution atmosphérique) du milieu local, aux échelles fines en les articulant aux perceptions in situ. Ce qui domine le projet reste l'ambition d'explorer ce niveau d'échelle et les interactions entre composants physiques du milieu, dans l'espoir d'une meilleure spécification - par la mesure - des contextes environnementaux, au service des procédures d'aménagement. Cette volonté d'amélioration de l'étalonnage des milieux et d'objectivation par la mesure, propres aux sciences de la nature (et de l'ingénieur) se heurte à une approche de sciences sociales plus sensibles à la manière avec laquelle les collectivités territoriales, les « autorités compétentes », mais aussi, plus généralement, la pluralité des acteurs sociaux, donnent sens à la vulnérabilité des publics et des territoires. Ces questionnements, comme les tensions et controverses qu'ils appellent, sont déjà fortement consolidés dans la littérature portant sur la « gestion des risques », et ce depuis les travaux précurseurs du sociologue Ulrich Beck (Beck, 2001). C'est ce que nous rappelle Julien Rebotier dans sa contribution portant sur la « fabrique des risques urbains ». L'auteur revient sur la généalogie épistémologique des études andines sur le risque, depuis le début des années 1990, plus particulièrement à Caracas, au Venezuela. Ce faisant, il revendique le choix « d'une entrée éminemment politique et située », auscultant sur les territoires concernés, les « intérêts », « valeurs », « priorités » de cette pluralité d'acteurs. Il invite à penser le risque comme « une modalité particulière de l'occupation de l'espace » qui contribue notamment à produire de la différenciation d'aménités spatiales. Il ne s'agit dès lors plus seulement de penser l'objectivation des conditions d'exposition à une menace, mais de penser la vulnérabilité comme une construction sociale, engageant des choix sociétaux, « d'ordre institutionnels, économiques, ou liés au statut social des populations ou des espaces concernés ».

Cette « science impliquée » que Julien Rebotier appelle de ses vœux a fait l'objet d'un intéressant dossier dans la revue *Écologie et politique* en 2015 sous la direction de l'épistémologue et philosophe Léo Coutellec. Le chercheur nous en accorde une définition : « Pour le dire autrement, la science impliquée est le nom d'une science qui prend pleinement acte de sa responsabilité, qui prend conscience de la nécessité d'une attention aux conséquences, qui ouvre la possibilité d'un questionnement sur ses finalités, une science qui ne revendique plus sa neutralité axiologique pour affirmer son objectivité, une science qui fait de l'engagement (sur un territoire, pour une visée particulière, dans un contexte) une valeur épistémique centrale, une science qui organise le partage des savoirs et des pouvoirs liés à ces savoirs. » (Coutellec, 2015, p.19).

Conclusion

Le dossier « Villes et climat » questionne fondamentalement la place de la recherche et des chercheurs face au laborieux processus de construction d'une réponse sociale au changement climatique ou en faveur de l'amélioration de nos environnements de vie. L'ensemble des projets présentés a l'ambition d'apporter une contribution positive à ces évolutions. En cela, ils font œuvre d'engagement. Néanmoins, depuis plusieurs années, les sciences sociales auscultent la petite fabrique des questions environnementales et de nombreux travaux ont montré comment les manières de penser les transformations vertueuses de notre environnement sociétal, de bâtir nos appareils conceptuels et méthodologiques pour les appréhender, ne sont pas dépourvus de « pré-supposés idéologiques ». Qu'il s'agisse des questionnements quant à l'usage immodéré du concept de « rési-

lience » des systèmes urbains (Becerra et Peltier, 2009 ; Quenault, 2013 ; Simonet et Salles, Buchheit et alii, 2016) de la critique des modalités de l'expertise scientifique en faveur de « l'aide à la décision » dans le cadre des démarches ingénieriales et procédurales d'aménagement (Berdouley, Soubeyran, 2012) ou encore la réflexion sur les divergences conceptuelles et disciplinaires dans la manière même de concevoir la prospective et l'anticipation (Coutellec, Weil-Dubuc, 2016), les chercheurs en sciences sociales invitent à une approche réflexive sur les « effets de science » en société. L'exigence d'une approche « engagée » ou « impliquée » dans les processus de transformation sociale (Coutellec, 2015)... suppose de faire du social, dans toute sa complexité, non pas une variable d'ajustement des « systèmes socio-écologiques », mais le point focal et nous invite à encore plus de sens critique et de perspicacité quant aux effets sociaux des pratiques de recherches.

Bibliographie

Ascher F., 2000, *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. Essai sur la société contemporaine*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, coll. « Monde en cours ».

Becerra S., Peltier A., 2009, *Risques et environnement : recherches interdisciplinaires sur la vulnérabilité des sociétés*. Paris, L'Harmattan, collection « Sociologies et environnement ».

Beck U., 2001, *La Société du risque*. Paris : Aubier, coll. « Alto ».

Berdoulay V., Soubeyran O., 2012, « Adaptation au changement climatique et pratiques réflexives en aménagement ». *Espace géographique*, n° 41(2), p. 169-180.

Bertrand F. et Richard E., 2014, « L'action des collectivités territoriales face au « problème climat » en France : une caractérisation par les politiques environnementales », *Natures Sciences Sociétés* 2014/3 (vol. 22), p. 195-203.

Bertrand F. et Richard E., 2015, « La délicate existence locale de l'adaptation aux changements climatiques : avec, sans, ou à côté de l'atténuation », *Développement durable et territoires* [en ligne], vol. 6, n°3 | décembre 2015.

Buchheit, P. D'Aquino P. et Ducourtieux O., 2016, « Cadres théoriques mobilisant les concepts de résilience et de vulnérabilité », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], vol. 16 n° 1 | mai 2016.

Callon M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la Baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n° 36.

Chalas Y., Soubeyran O., 2009, « Incertitude, environnement et aménagement, quelle rupture ? ». In Chalas Y., Vinck D., Gilbert C. (dir.), *Comment les acteurs*

s'arrangent avec l'incertitude. Éditions des Archives contemporaines, coll. « Études de sciences », p. 135-157.

Coutellec L., 2015, « Pour une philosophie politique des sciences impliquées. Valeurs, finalités, pratiques », *Écologie & politique* 2/2015 (n° 51), p. 15-25.

Coutellec L., Weil-Dubuc P-L, 2016, « Les figures de l'anticipation. Ou comment prendre soin du futur », *Revue française d'éthique appliquée* 2/2016 (n° 2), p. 14-18.

Latour, B., 2001, « Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue », *Sciences en question*, INRA-Éditions.

Peyrache-Gadeau V. et Pecqueur B., 2011, « Villes durables et changement climatique : quelques enjeux sur le renouvellement des "ressources urbaines" », *Environnement Urbain / Urban Environment* [en ligne], vol. 5 | 20.

Quenault B., 2013, « Retour critique sur la mobilisation du concept de résilience en lien avec l'adaptation des systèmes urbains au changement climatique », *EchoGéo* [en ligne], 24.

Rebotier J., 2014, « Adaptations aux changements environnementaux et territoires. Questions de (science en) société », *Sud-Ouest Européen*, vol. 37, p. 5-12.

Rebotier J., Audouit C., 2015, « L'adaptation en tension », *Développement durable et territoires* [en ligne], vol. 6, n°3.

Rouyer A., 2016, « Le Plan Climat-Energie territorial ou la ville durable à l'heure métropolitaine », in Escaffre E. et Jaillet M-C., *Une trajectoire métropolitaine-L'exemple de Toulouse*. Editions Le Moniteur.

Rumpala Y., 2010, « Gouverner en pensant systématiquement aux conséquences ? Les implications institutionnelles de l'objectif de "développement durable" ». *VertigO*, vol. 10, n° 1, 31 p.

Alice ROUYER est enseignante chercheure en géographie, aménagement et urbanisme à l'université de Toulouse Jean Jaurès, rattachée au centre interdisciplinaire d'études urbaines du Lisst (UMR 5193). Elle s'intéresse à l'évolution des cadres de l'action publique en matière d'urbanisme durable et de transition écologique des villes ainsi qu'aux modalités de mobilisations et d' enrôlement de nouvelles catégories d'acteurs. Elle travaille également sur les impacts du vieillissement démographique sur l'habitat et l'aménagement urbain. Elle coordonne (avec Fabrice Escaffre) le parcours de master en urbanisme VIHATE (Villes, habitat et transition écologique des villes) de l'université Toulouse Jean Jaurès ainsi que le séminaire doctoral IN SITU (Innovations, indisciplines, interfaces des savoirs, imaginaires et territoires de l'urbain) avec Catherine Aventin et Enrico Chapel de l'ENSA-T ou encore Emmanuel Eveno, du Lisst-Cieu.

Contact : rouyer@univ-tlse2.fr



Cette publication émane de l'Atelier de dialogue « Villes et climat : au carrefour de la recherche, de l'action et de la participation » organisé le 13 mars 2015 par le Centre interdisciplinaire d'études urbaines (Lisst-Cieu, UMR 5193, CNRS, EHESS et Université Toulouse Jean Jaurès) et le Centre national de recherches météorologiques (CNRM, UMR 3589, CNRS et Météo-France).

Ces ateliers ainsi que la présente publication ont bénéficié du soutien financier et éditorial de la Maison des sciences de l'Homme et de la société de Toulouse (MSHS-T) ainsi que du Programme EUREQUA (ANR BVD 2011).

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guibert.

Éditrices du cahier n°6 : Sinda Haouès-Jouve, Julia Hidalgo.

Conception graphique et secrétariat d'édition : Jean-Yves Le Talec.

Couverture : Benoît Colas (UTM/CPRS – UMS 838), photo DR.

Pour citer ce document : Haouès-Jouve S. et Hidalgo J. (dir.), « Villes et climat : au carrefour de la recherche, de l'action et de la participation », *Les Cahiers des Ateliers de dialogue Recherche-Action-Expertise Adirea* 2016, n° 6.